Fiche Composant

ORGANIC Pure Bord E (SK06)

Le produit : présentation

Organic Pure Bord E est un panneau en laine de bois agglomérée à la chaux et au ciment à bords semi-encastrés conforme à la norme NF EN 13168.

Le produit : pour quoi faire ?

Correction acoustique et finition, pour pose en plafond intérieur démontable dans les locaux classés EA, EB et EB+ de :

- Bâtiment d'habitation ;
- Bureaux, ERP, bâtiments industriels.

Documents de référence

- Norme : NF EN 13168+A1:2015
- DoP : 4091_ORGANIC_2018-07-26
- Réaction au feu : Rapport de classement européen RC RA11-0400
- Protection au feu des isolants :
  o AM8 : APL n°12-A-534
- Certificat ACERMI : 03/007/292
- FDS : FDS ORGANIC 190710
- FDES : FDES_ORGANIC_PURE 25 mm_2019-09-12
- Réflexion à la lumière : Rapport d'essais n°EMI 17-26071764-C
- Mise en Œuvre conformément au DTU 58.1

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la règlementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procés Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre…). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.

Performances acoustiques :

Coefficients d'absorption acoustique – Plénum 200 mm

Désignation	Isolant	α_w	Alpha sabine par bande d'octave (Hz)					
			125	250	500	1000	2000	4000
Organic 25	/	0.55 (H) [1]	0.25	0.55	0.55	0.50	0.65	0.80
Organic 25	Laine de verre 60mm	0.95 (L) [2]	0.60	1.00	0.95	0.95	0.85	1.00
Organic 35	/	0.60 (LH) [1]	0.25	0.65	0.60	0.55	0.75	0.90
Organic 35	Laine de verre 60mm	0.95 (L) [3]	0.60	1.00	0.95	0.95	0.95	1.00

Coefficients d'absorption acoustique – Plénum 300 mm

Désignation	isolant	α_w	Alpha sabine par bande d'octave (Hz)					
			125	250	500	1000	2000	4000
Organic 25	Laine de verre 60mm	0.95 (L) [2]	0.70	1.00	0.95	0.95	0.90	1.00
Organic 35	/	0.60 (LH) [1]	0.40	0.65	0.50	0.60	0.75	0.90
Organic 35	Laine de verre 60mm	1.00 [3]	0.70	1.00	0.95	0.95	1.00	1.00

Pour la non-influence de la peinture, voir le justificatif AC08-26015655 : absorption inchangée avec des concentrations de peinture à 300, 600 et 900 g/m²

[1] : AC14-26050883/3 [2] : AC14-26050883/1 [3] : AC14-26050883/2

Caractéristiques

Dénomination	Organic Pure 25	Organic Pure 35	Organic Pure 25	Organic Pure 35
Epaisseur [mm]	25	35	25	35
Longueur [mm]	600	600	1200	1200
Largeur [mm]	600	600	600	600
Type de bords	Bords E / SK06	Bords E / SK06	Bords E / SK06	Bords E / SK06
Code article	509541	509546	509543	509547
Conditionnement (panneaux/palette)	84	56	42	28
Conductivité thermique [W/(m.K)]	0.08	0.08	0.08	0.08
Ossatures compatibles	T24	T35	T24	T35
Finition	Organic Pure	Organic Pure	Organic Pure	Organic Pure
Réaction au feu NF EN 13501-1	B-s1,d0	B-s1,d0	B-s1,d0	B-s1,d0
Largeur des fibres [mm]	1	1	1	1
Tolérances dimensionnelle T1 [mm]	+3 / -2	+3 / -2	+3 / -2	+3 / -2
Tolérances dimensionnelle T2 [mm]	± 1	± 1	± 1	± 1
Code de désignation	WW-EN13168-T1	WW-EN13168-T1	WW-EN13168-T1	WW-EN13168-T1

Usinage du panneau

ORGANIC Pure
Bord E (SK06)

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la règlementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procés Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre…). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.